



Travaux préventifs de Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI)

Débroussaillage des bandes débroussaillées de sécurité

Fonds Européen agricole Pour le Développement Rural (FEADER)

dans le cadre du dispositif d'aide « 8.3.1 Défense de la Forêt Contre l'Incendie » Tranche 2015 du Programme de Développement Rural régional 2014-2020

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière (SMDVF)

3511 route des Vignères, 84250 Le Thor

Description de l'opération :

Les travaux proposés concernent le débroussaillage de coupures de combustible aux abords des voies de DFCI. Ils sont répartis entre l'ensemble des ouvrages de DFCI du département de Vaucluse, selon la cartographie et les niveaux de priorité définis au PDPFCI (Plan départemental de protection des forêts contre l'incendie), document cadre validé par l'arrêté préfectoral du 26 novembre 2015.

Les travaux de débroussaillage de bandes débroussaillées de sécurité représentent une surface totale de 397,96 ha.

Ils sont répartis entre 38 sites des collines de basse Durance, du massif de Bollène-Uchaux, des Dentelles de Montmirail, du Grand et du Petit Luberon, des Monts de Vaucluse et du Ventoux. Le but de ce programme est de concourir à une utilisation optimale des ouvrages DFCI en cas de sinistre, en limitant la végétation combustible située à leurs abords. Les communes concernées sont Beaumont-de-Pertuis, Blauvac, Bollène, Cadenet, Cheval-Blanc, Cucuron, Gordes, La Roque-sur-Pernes, La Tour-d'Aigues, Lagarde-Paréol, Le Beucet, Liioux, Méthamis, Mirebeau, Mornas, Murs, Piolenc, Séguret, Sérignan, Saint Saturnin-lès-Apt, Saumane-de-Vaucluse, Uchaux et Villelaure.

Montant H.T. du programme de travaux : 955 104€

Financement :

- FEADER : 404 964,09€
- Etat : 66 740€
- Conseil régional PACA : 146 189,75€
- Conseil Départemental de Vaucluse : 146 189,36€
- Autofinancement : 190 020,80€



UNION EUROPÉENNE

Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

L'Europe investit dans les zones rurales

